

## TAXE D'APPRENTISSAGE

## INVESTISSONS

ensemble pour les talents de demain

SOUTENONS ENSEMBLE LA JEUNESSE DE NOTRE TERRITOIRE  
ET DÉVELOPPONS LES COMPÉTENCES DE DEMAIN !

Le Point Orientation Apprentissage de votre CCI est éligible à percevoir le solde de Taxe d'Apprentissage au titre de ses actions d'accompagnement des jeunes dans la découverte des métiers.

## POURQUOI FLÉCHER

## VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## À VOTRE CCI ?

MERCİ  
POUR VOS  
CONTRIBUTIONS

Elles permettent de financer des actions sur l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle.

> **La Nuit de l'Orientation**  
Événement privilégié pour les jeunes et leurs parents sur la présentation des métiers de demain dans l'entreprise.  
+ 2 000 visiteurs  
Mercredi 2 décembre 2026  
au Parc des Expositions de Poitiers

> **Pass'Métiers**  
Mini-stages de découverte pendant les vacances scolaires pour connecter les jeunes au monde de l'entreprise.  
600 conventions/an

> **Accompagnement des entreprises** dans la rédaction juridique du contrat d'apprentissage.

> **Promotion de l'alternance** dans les lycées et collèges de la Vienne.

La taxe d'apprentissage est composée d'une part principale (87%) à laquelle vous contribuez mensuellement. Le solde (13%) est calculé et versé annuellement, respectivement en avril et mai 2026. Ce solde est la seule contribution obligatoire pour laquelle vous pouvez choisir le ou les bénéficiaire(s).

Vous pouvez affecter tout ou partie de votre contribution de 13 % vers le Point Orientation-Apprentissage de la CCI de la Vienne, officiellement habilité par la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine.

Pensez à donner vos consignes à votre cabinet d'expertise comptable.

## OUVERTURE DE LA PLATEFORME SOLTÉA EN MAI 2026.

## étape 1

## CONNECTEZ-VOUS

Munissez-vous de vos codes obtenus sur  
**Net-Entreprises**  
Saisissez vos codes sur la plateforme  
**SOLTÉA**

## étape 2

## AFFECTEZ

Renseignez dans l'onglet "recherche établissement" :  
  
Siret **18860003500177**  
ou la raison sociale  
**CCI de la Vienne**

## étape 3

## RÉPARTISSEZ

Validez et enregistrez

Contact CCI de la Vienne : Stéphane De Dianous  
Tel. 06 08 76 73 05 | Mail. sdedianous@poitiers.cci.fr